

INTERVIEW : La Maison de Santé du 20^{ème} (Paris)

Le 05 décembre 2013 l'équipe de coordination médicale du réseau LCD a interviewé l'équipe médicale de la MSP Belleville.



*De gauche à droite :
Mady Denantes (Dr),
François Raymond (Idel),
Dora Lévy (Dr),
Isabelle Gueguen (Idel),
François Myara (Dr),
Marie Chevillard (Dr).*

❖ Qu'est-ce qu'une maison de santé ? Comment fonctionnez-vous ?

La définition d'une maison de santé est donnée par l'article L. 6323-3 du Code de la Santé Publique: «Art. L. 6323-3. - La maison de santé est une personne morale constituée entre des professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens.

La MSP Pyrénées Belleville rassemble 4 médecins généralistes et 5 infirmiers (2 associés et 3 collaborateurs). Nous accueillons par ailleurs des étudiants en médecine / infirmiers et des internes en médecine de niveau 2.

Notre maison de santé permet :

L'accès de la structure aux personnes en situation de vulnérabilité :

- Secteur 1 pour les médecins généralistes.
- Conventonnement CPAM pour les infirmier/es.
- Tiers payant pour les patients qui en ont besoin.
- Constitution d'un réseau de correspondants spécialistes d'organe en tarif opposable (secteur 1).
- Accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite.
- Attention toute particulière portée aux patients bénéficiaires de l'AME, de la CMU, de l'ACS ou n'ayant pas d'assurance complémentaire.
- Afin de garantir le partage des valeurs et des principes de fonctionnement des professionnels de santé au sein de la MSP, les professionnels de santé ont signé une charte éthique.

L'organisation de la pluri professionnalité :

- Organisation coordonnée des consultations et des visites à domicile.
- Consultations sans rendez-vous tous les jours de 15h à 19h.
- Organisation de réunions mensuelles entre les professionnels de santé qui permettent d'aborder les différents cas complexes, de mener une réflexion sur les erreurs et l'amélioration de la pratique et d'identifier les formations nécessaires.

- Dossier patient informatisé partagé par l'ensemble des professionnels de santé de la MSP facilitant ainsi la coordination des soins, avec un logiciel *EoMedecin*, bientôt accessible aux infirmier/es, indépendant de l'industrie pharmaceutique, permettant des études épidémiologiques, des tableaux de bord de suivi (TBS) des maladies chroniques utilisés actuellement pour le diabète et l'hypertension artérielle et une intégration automatique dans le dossier patient des résultats des analyses biologiques avec un logiciel dédié *Apicrypt*
- Les patients savent que les soignants travaillent en équipe, ce qui leur permet de trouver un correspondant compétent et en possession de l'ensemble de son dossier médical (avec l'accord préalable du patient) même en l'absence de son médecin traitant.
- Mise en place de protocole de prise en charges partagés entre infirmiers et Médecins.

La permanence des soins au sein de la MSP :

- Continuité des soins avec une présence permanente des médecins généralistes du lundi au vendredi (de 9h à 19h) et le samedi matin.
- Permanence quotidienne des infirmier(e)s en fin de journée (de 19h30 à 20h00).
- Bureau de consultations dédié aux consultations sans rendez-vous.
- Relais avec la maison médicale de garde du 19ème, où nous assurons des gardes, en dehors de ces horaires d'ouverture.

Nous avons été financés en partie pour la réalisation du projet et l'installation par la mairie de Paris, l'ARS et la région.

❖ Quel est l'objectif de votre maison de santé ?

Notre objectif est d'améliorer l'accès à des soins de qualité et de travailler sur la réduction des inégalités sociales de santé sur notre territoire de santé.

❖ Recevez-vous des patients douloureux ?

Nous recevons des patients douloureux aigus et chroniques. Nous sommes évidemment sensibles à cette problématique en temps que soins de premier recours.

❖ Quelles prises en charge leur proposez-vous ?

Nous leurs proposons :

- 1) une prise en charge médicale
 - avis spécialisé centré sur l'origine de la douleur (ex: rhumatologue pour infiltration...)
 - médicamenteuse symptomatique
- 2) une prise en charge paramédicale adaptée au patient et à sa pathologie (kinésithérapie, relaxation, acupuncture....)

Lors de difficulté de prise en charge, nous faisons appel au réseau Lutter Contre La Douleur pour une aide diagnostique ou thérapeutique.